

PRINCIPAUX TARIFS DU GREFFE (au 1^{er} janvier 2026)

REFERE	
Ordonnance de référé (2 parties) – y compris désistement	38,65 €
Ordonnance référé expertise (2 parties)	57,72 €
Ordonnance référé radiation (2 parties)	32,29 €
Par partie supplémentaire au référé	16,16 €
CONTENTIEUX	
Jugement au fond (2 parties) avec calendrier de procédure – y compris désistement	66,13 €
Jugement expertise (2 parties) avec calendrier de procédure	85,20 €
Jugement radiation (2 parties) avec calendrier de procédure	55,54 €
Ordonnance d'injonction de payer	31,80 €
Certificat non opposition à injonction de payer	4,15 €
Jugement sur opposition à injonction de payer avec calendrier de procédure	102,13 €
Par partie supplémentaire au jugement	19,09 €
PREVENTION ET PROCEDURES COLLECTIVES	
Ouverture mandat ad hoc	Provision : 200 €
Ouverture conciliation	Provision : 200 €
Jugement homologation accord de conciliation	Provision à verser de 300 € pour les frais du jugement, de JAL et BODACC
Demande d'ouverture de sauvegarde	Provision : 500 € (en espèces, virement ou chèque de banque)
Assignation en redressement ou liquidation judiciaire	72,49 €
Jugement sur opposition à ordonnance du juge commissaire	76,32 € 95,41 € avec administrateur judiciaire
Relevé de forclusion/revendication/contrôleur (avec débats devant le juge – sans administrateur judiciaire)	89,14 €
Relevé de forclusion/revendication/contrôleur (avec débats devant le juge – avec administrateur judiciaire)	106,99 €
Certificat non recours (non opposition à ordonnance du juge commissaire) – par courrier	6,48 €
Copie état des créances	0,44 € par page + frais postaux au réel (contacter le greffe par mail pour obtenir le montant exact)
Certificat de non sanction (absence interdiction gérer ou faillite personnelle) – par courrier	4,15 €
Certificat de non sanction (absence interdiction gérer ou faillite personnelle) – au guichet	2,59 €

ORDONNANCE DU PRESIDENT SUR REQUETE

Prorogation délai assemblée générale	31,46 €
Nomination commissaire aux apports, à la fusion, à la scission...	31,46 €
Nomination mandataire ad hoc (hors prévention difficultés entreprise)	31,46 €
Nomination administrateur provisoire	37,14 €
Autres requêtes au président	11,52 € + frais postaux au réel
DIVERS	
Kbis	2,56 € (au guichet) 4,12 € (par courrier)
Copie de jugement	2,56 € (au guichet) 5,15 € (par courrier)
Etat complet des inscriptions de privilèges	63,94 € (par courrier)
Ordonnance juge commis au RCS	25,60 €
Dépôt comptes annuels sans relance	44,77 €
Dépôt comptes annuels avec relance	47,63 €